

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 06 Février 2024 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Justine Guyot, 1ère Vice-Présidente.

**Date convocation :** 06 Décembre 2023. **Présents :** AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BERNARD Colette, BORNET Carole, CAILLOT Daniel, CLAVEL Eric, DAGUIN Gérard, DUMONT Sylvie, ESCURAT Elisabeth, FONGARO Laurent, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GUYOT Justine, JAMET Christine, JOACHIM Mélanie, LEROY Anne, LOUHET Damien, MARTIN Michel, MOREAU Alain, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, VENUAT Éric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, **Excusés :** GRZESKOWIAK Ingrid, JAILLOT Annick (pouvoir à Guyot J.), LEMOINE Fernand (pouvoir à Daguin G.), MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAUX Jacques, ROY Barbara (pouvoir à Gateau M.), SAURAT Jean-François (pouvoir à MARTIN M.), THEVENET Pascal (pouvoir à Leroy A.) **Absents :** BARBIER Roger, BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina, COLAS David, HOURCABIE Guy.

**Secrétaire de séance :** LOUHET Damien **En exercice :** 44. **Présents :** 30. **Votants :** 35

### 12. Contractualisation : Fonds de concours 2024

La Communauté de Communes Sud Nivernais (CCSN), par l'instauration d'un fonds de concours communautaire, a la volonté d'accompagner ses 16 communes de moins de 1 000 habitants (population municipale) dans leurs projets n'entrant pas dans les critères du contrat-cadre de partenariat entre le Conseil Départemental de la Nièvre et la CCSN.

Ce fonds de concours, mis en place depuis 2019, est doté d'une enveloppe de 150 000 € pour l'année 2023, et est mis en œuvre dans le cadre du règlement adopté par le Conseil le 25 juin 2019 et révisé le 23 mars 2021.

Les communes ont été invitées à proposer leurs projets pour l'année 2024.

À cette date, 15 demandes de fonds de concours ont été reçues.

Aussi, dans le cadre des dispositions de l'article L5214-16 du CGCT et du règlement révisé du fonds de concours, **il est proposé au Conseil Communautaire d'octroyer les fonds de concours suivants :**

Intitulé du projet	Commune	Budget prévisionnel HT	Fonds de concours
Valorisation du centre-bourg : réfection de places de parking	Toury-Lurcy	25 267,00 €	12 500,00 €
Clôture d'un terrain pour l'agrandissement du cimetière	Devay	19 018,50 €	7 932,37 €
Réfection intérieure de la mairie	Saint-Ouen-sur-Loire	18 225,00 €	9 112,50 €
Aménagement de la fontaine Bonne-Dame	Béard	13 372,70 €	6 686,35 €
Réfection de la salle du Conseil	Fleury-sur-Loire	5 585,00 €	2 792,50 €
Aménagement de trottoirs et parking	Lucenay-lès-Aix	22 677,80 €	11 338,90 €
Installation d'un carrousel au Parc des Varennes	Sougy-sur-Loire	27 266,50 €	12 500,00 €
Acquisition de matériel	Saint-Germain-Chassenay	22 000,00 €	11 000,00 €
Réfection de toutes les huisseries sur les bâtiments annexes	Lamenay-sur-Loire	6 766,28 €	3 383,14 €

Création de trottoirs route de Béard	Druy-Parigny	21 032,67 €	10 516,33 €
Remplacement et pose de volets alu	La Fermeté	14 363,60 €	7 181,80 €
Remplacement des volets bâtiment communal	Champvert	4 246,61 €	2 123,30 €
Toiture et façade de la cantine scolaire	Cossaye	27 292,91 €	12 500,00 €
Pose de volets roulants sur les fenêtres au rez-de-chaussée du bâtiments communal	Verneuil	13 471,38 €	6 735,69 €
Acquisition d'un tracteur/broyeur d'accotements	Thianges	27 000,00 €	12 500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 projets</b>	<b>267 585,95 €</b>	<b>128 802,88 €</b>

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition

**Fait à Decize, le 06 Février 2024**

Certifié exécutoire par la Présidente,  
Compte tenu de la transmission  
En Préfecture le 08/02/2024  
Et de la publication le 08/02/2024

La Présidente

La Présidente



R. ROY